

## Compte rendu du conseil d'école du 4 novembre 2019

présents : Mme DESLANDES, représentante des parents d'élèves, Mme TRIEP-CAPDEVIELLE, mairie, M VERGES, ALSH, Mme COUSTILLE-COSSOU, Mme FRADET, Mme LOUSTAU-CHARTEZ, Mme FARDEAU, Mme PEES-LALANNE, enseignantes, M MARTINE, directeur,

absents excusés : M DE CECCO, IEN, Mme BIDAUBAYLE, Mme HERUBY-ISAÏA, représentantes des parents d'élèves.

### Répartition des élèves.

Les enseignants ont cherché à équilibrer les groupes en tenant compte du nombre d'élèves en inclusion et du nombre d'AESH dans chaque classe.

Malgré les craintes exprimées par quelques parents, le CE2/CM2 se gère bien.

Mme PEES LALANNE : 15 CP + 10 CE1

me LOUSTAU CHARTEZ : 12 CE1 + 14 CE2

me COUSTILLE : 6 CE2 + 19 CM2

M MARTINE : 18 CM1 + 8 CM2

ULIS : 11 enfants pour le moment (8 CM et 3 CE) , le dispositif sera complété à 12 enfants.

### Règlement intérieur.

Le règlement est légèrement modifié :

- les enfants pourront pratiquer le foot dans la zone enherbée de la cour du fronton ;
- chaque classe a la responsabilité d'une caisse de jeu : foot, kaplas, balles, échasses ;
- les enfants n'ont pas le droit d'apporter des jouets, ballons ou balles de chez eux pour les utiliser pendant les récréations.

La modification est approuvée par le conseil d'école.

Les enseignants regrettent la disparition rapide des balles, égarées, lancées dans le canal ou détruites par les enfants.

Le conseil demande le rafraichissement du tracé de la marelle de la cour.

### Montant de la cotisation USEP.

Elle est fixée par le conseil d'école à 15 € pour un enfant scolarisé au fronton, 20 € à partir de deux enfants.

### Projets 2019-2020.

CE2/CM2 et CM1/CM2 :

- sciences participatives : étude des lombrics ;
- travail sur le tri sélectif à l'école et visite du centre de tri des déchets de Sévignacq ;
- projet ski à Gourette, avec Mme FRADET, pour les CM2. 4 sorties les mardis entre le 27 janvier et le 27 mars, avec un seul report possible, pour un coût à charge des familles de 16€ par enfant. L'agrément indispensable pour accompagner les élèves sera organisé en décembre ;
- rencontre quilles de 6 avec Coarraze, le 3 décembre ;
- M MARTINE demande la possibilité pour les organisateurs de disposer de la clé de la salle Petit Boy le 18 novembre ;
- projet cerf-volant avec éduc'en ciel et rencontre dans les Landes (8 € par élève, plus coût du transport s'il n'est pas pris en charge par l'USEP) ;
- kayak.

CP/CE1 et CE1/CE2, travail sur le thème des animaux, en prolongement de Clément aplati :

- visite d'une ferme pédagogique (3€ par enfant plus coût du transport) ;
- cycle équitation à Narcastet, 2 ou 3 sorties selon les possibilités d'accueil (19€ par enfant et par jour plus coût du transport) ;
- sortie au donjon des aigles (8€ par élève, plus coût du transport).

Pour tous : 10 séances de natation à Nayeo.

Mme TRIEP-CAPDEVIELLE rappelle que les familles qui rencontrent des problèmes pour financer les sorties peuvent demander de l'aide au CCAS. Les dossiers sont à retirer auprès du directeur de l'école.

#### Exercice d'évacuation.

Il est prévu le 14 novembre à partir de 9h et s'inscrit dans le cadre de l'articulation du Plan Particulier de Mise en Sureté avec le Plan Communal de Sauvegarde. Le thème est inconnu.

#### Questions diverses :

- plusieurs enfants à besoins particuliers fréquentent la cantine. Pour établir le contrat des personnes qui les accompagnent, la mairie réclame les PPS, qui ne sont pas toujours actualisés à la rentrée. Les enseignants demandent s'il est possible de faire un contrat sur l'année scolaire, sur la base des besoins identifiés lors des ESS. Mme TRIEP-CAPDEVIELLE posera la question à la personne chargée d'établir les contrats.
- Séance de cinéma pour Noël : les bénévoles de l'association *ciné ma rue* ne pourront venir que le jeudi 19 décembre. Il faut donc organiser la projection sur une journée pour la maternelle (durée 26 min, le matin) et l'élémentaire (durée 1h15, l'après-midi).

Le goûter sera donné le vendredi après-midi, au foyer-restaurant.

- Le cross de l'école est repoussé au 29 novembre, à cause du mauvais temps.
- M MARTINE remercie la mairie pour le déplacement rapide de la boîte à lettres et le panneau indiquant l'école.
- M VERGES dit que le portillon de J. Moulin reste ouvert pendant les heures de garderie car le délai entre l'appel et l'ouverture est trop long. Il annonce le départ de Virginie. Le centre de loisir cherche à recruter quelqu'un pour la remplacer à partir de janvier.
- Les enseignants finiront, un mercredi, de vider le matériel restant à J. Moulin.
- Mme COUSTILLE-COSSOU a été mise en difficulté car elle a dû s'opposer au passage d'un agent des services techniques à qui on avait demandé d'effectuer des travaux dans la cour pendant le temps scolaire. Elle pose la question du partage de cet espace.
- Est-ce que les parents de sa classe peuvent fournir chacun 4 balles de tennis pour rendre les pieds de chaises plus silencieux ?

#### Questions des parents d'élèves :

- où en sont les travaux de consolidation du bâtiment J. Ferry ? La mairie attend de voir si la fissure évolue encore ou est stabilisée avant de commencer les travaux.
- Avancée des travaux à la cantine ? La personne chargée du dossier est en arrêt maladie, les travaux sont reportés.
- Suite à une remarque très maldroite d'un personnel de la cantine à propos des élèves du dispositif ULIS, qui a fait réagir la communauté éducative et la mairie, une formation pour le personnel municipal est envisagée.
- Est-ce que la mairie envisage de répondre à l'obligation nouvelle de servir un repas végétarien ? Oui, puisque c'est obligatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.